

Question de Mme Kattrin Jadin au ministre des Finances sur "le déplacement des dossiers particuliers" (n° 3308)

09.01 **Kattrin Jadin** (MR): Monsieur le président, monsieur le ministre, en 2016, le bureau de contributions de Malmédy ne sera plus un bureau pour "particuliers", c'est-à-dire que les dossiers des salariés, employés, pensionnés ou allocataires sociaux seront alors traités dans l'enceinte des bâtiments du SPF Finances à Spa.

Cette situation n'est pas sans poser problème notamment pour des personnes à mobilité réduite ou âgées, parfois sans moyen de locomotion propre, qui habiteraient Waimes par exemple. On sait également que pour la commune d'Esneux qui devait être initialement sous le contrôle de Spa, pour des questions de facilités, la commune restera dans le giron des services du SPF liégeois. Tout cela s'inscrit dans le cadre de Coperfin et des nouvelles affectations et des nécessaires réformes que je soutiens aussi, monsieur le ministre. Ne serait-il par opportun de laisser le contrôle des communes de Waimes et Malmédy sur Malmédy vu la situation géographique et l'accessibilité? De manière plus générale, sommes-nous attentifs dans le cadre du transfert des dossiers particuliers sur l'accès de ceux-ci aux nouveaux lieux de contrôle?

09.02 **Johan Van Overtveldt**, ministre: Madame, en 2016, lors de la disparition des bureaux du SPF Finances pour les particuliers à Malmédy, un bureau cockpit y sera maintenu pour assurer le service au public. Pendant la période de remplissage des déclarations fiscales, des séances y seront également organisées selon les besoins. Le SPF Finances fait en effet l'objet de nombreuses réformes organisationnelles et structurelles mais veillera à la mise en œuvre de solutions qui garantissent le maintien d'un service de qualité au citoyen.

Kattrin Jadin (MR): Monsieur le ministre, je vous remercie.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos*